

M^e Pascale REGRETTIER, membre de la **SCP HADENGUE et Associés**, Avocats à la Cour de VERSAILLES, demeurant 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) **T. 01.39.24.88.46**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES - Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DU : Le FONDS COMMUN DE TITRISATION CEDRUS ayant pour société de gestion, la société IQ EQ MANAGEMENT, anciennement dénommée EQUITIS GESTION SAS, société par action simplifiée dont le siège social est situé 92 avenue de Wagram, 75017 Paris, France, immatriculée sous le N° B 431 252 121 RCS Paris, représenté par son recouvreur la société MCS ET ASSOCIES, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS sous le N° 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020) – 256 bis rue des Pyrénées, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Venant aux droits de la **BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et par les textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au RCS de Versailles sous le N° B 549 800 373 dont le siège social est 9, avenue Newton à Montigny Le Bretonneux (78180).

En vertu d'un bordereau de cession de créances du 01/08/2023 soumis aux dispositions du Code Monétaire et Financier,
CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat **M^e Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE et ASSOCIES**, Avocat du Barreau de VERSAILLES, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

A MANTES LA JOLIE (78) - 36 rue de Lorraine

Un bien dépendant d'un ensemble cadastré Section AE n°290 pour une contenance de 12 a et 99 ca,
Consistant en un ensemble à usage commercial

Les lots de copropriété :

N°3 consistant, au sous-sol, en **UN LOCAL DE RÉSERVE AMÉNAGÉ EN LOCAL DE VENTE**, avec bureau et une petite réserve, le tout de **57,26m²** (59,89m² de surface au sol au total) auquel sont rattachés les 208/10.000^{èmes} des parties communes générales.

N°35, au rez-de-chaussée **UN LOCAL COMMERCIAL de 58, 65m²** auquel sont rattachés les 328/10.000^{èmes} des parties communes générales.

N°36, au rez-de-chaussée **UN GARAGE AMÉNAGÉ EN LOCAL DE STOCKAGE** et un WC, d'une surface au sol de **18,24m²**, auquel sont rattachés les 60/10.000^{èmes} des parties communes générales.

OCCUPÉ

MISE à PRIX : 50.000 €

Une consignation préalable est obligatoire : 5.000 €

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 30 juillet 2026 par l'avocat poursuivant soussigné, **M^e Pascale REGRETTIER**, Avocat poursuivant.

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de **Maître Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE & ASSOCIES**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz : **T. : 01.39.24.88.46.**

LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE LE :
24 SEPTEMBRE 2026 DE 09H00 À 11H00 ET DE 11H30 À 13H30